



## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 29 octobre 2024** ***PROCÈS-VERBAL***

Le vingt-neuf octobre deux mil vingt-quatre à dix-neuf, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué par M. Thierry DEGUINGAND, Maire s'est réuni salle du Conseil à la Mairie.

Nombre de conseillers

- en exercice : 08
- présents : 06
- votants : 06
- absents : 2

Date de convocation : 24 octobre 2024

Etaient présents : Thierry DEGUINGAND, Bruno FRADET, Michael MANCEAU, Éric LUANCO, Arthur HOUETTE, Cirice de WECK

Absents : Irène ARNOULT, Jacky FUMARD,

Cirice DE WECK a été nommé secrétaire.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

### **DCM : 241029a**

#### **1 : Contrat d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un remplacement Temporaire d'un agent**

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L332-23-1 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir un arrêt maladie d'un agent cuisinier ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

#### **DÉCIDE**

La création à compter du 14 octobre 2024 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un remplacement temporaire d'agent cuisinier dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 28h.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée allant du 14 octobre 2024 au 31 décembre 2024 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**DCM : 291024b**

**Objet : PROJET CREATION DU NOUVEAU HANGAR COMMUNAL**

Monsieur Thierry DEGUINGAND, Maire, présente le nouveau projet d'un Hangar communal.

La commune de Seully envisage la construction d'un hangar à ossature bois pour le rangement du Matériel communal d'une surface de 250 m<sup>2</sup> (10/25 m de longueur).

Il chargerait Monsieur Jean Claude GARNIER, Architecte, de la Maîtrise d'œuvre des travaux.

Estimation provisoire des bâtiment HT = entre 170 000€ et 180 000€ HT travaux (Terrassement – Maçonnerie – Charpente couverture zinguerie – menuiserie – Electricité (platerie – plomberie carrelage faïence peinture) pour la partie des sanitaires)

La répartition des Honoraires se calculerait à partir d'une estimation de 170 000€ HT.

Montant des honoraires provisoires : 170 000 € HT x 8 % = 13 600 € HT

**Phases d'études :**

APS Avant-projet sommaire

P.R.O. Etude de Projet,

A.C.T Assistance au Maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux, D.E.T Direction de l'Exécution des contrats de Travaux,

A.O.R Assistance au Maitre d'Ouvrage pour la réception des travaux

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- ACCEPTE la réalisation de ce projet,
- CONFIE la maîtrise d'œuvre à Monsieur GARNIER Jean-Claude, Architecte agréé sous le n°18D707 00691 00421257114 à la B.P.V.F. de Richelieu,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son Représentant à signer les documents relatifs à ce projet.

**8 : Questions et informations diverses**

- Salle des fêtes : M. Auffray va réparer la toiture de la salle et nous attendons l'étude de remise à niveau de la société Aléa contrôles.

- Projet de convention annuel à titre gratuit d'une session de parcelle communale au profit de l'école : le conseil est d'accord de laisser une partie du terrain pour que l'école puisse s'en servir pour jardiner et de mettre un portillon entre la cour de l'école et le terrain.

**- Travaux en cours :**

- Chaufferie de l'école : le nouveau chauffage sera mis en route à partir du 31 octobre 2024.
- Entretien du Quincampoix : il a été nettoyé par l'entraide et solidarités
- Entretien des voiries communales : l'entreprise RTL passera une fois par an pour entretenir les routes de la commune.
- 11 novembre faire la commande de la gerbe et voir pour la préparation
- Colis des aînés : Commandes validés par le conseil Municipal et vont être distribué entre 16 et 20 décembre.
- Recensement : Mme DE WECK s'est proposée de faire le recensement.
- La Gazette sera terminée vers mi-décembre et sera distribuée ensuite.
- Déchet Vert : proposition d'un broyeur pour une journée, il faut s'inscrire à la mairie et qui sera pris en charge par la communauté commune.

Le conseil s'est terminé à 20h 30

Prochain conseil le 4 décembre 2024 à 19h00.

Le Secrétaire de séance  
DE WECK Cirice

Le Maire  
Thierry DEGUINGAND